

# Conseil Général Haut-Rhin

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 15 avril 2011

### Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-4-6-5

### Service consulté

C233 - C733

## SOUTIEN AUX ACTIONS DU CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS CONVENTION ANNUELLE 2011

Résumé : Dans le cadre de la préservation du patrimoine naturel haut-rhinois, une convention pluriannuelle, assortie de conventions annuelles d'exécution, régit les relations entre le Département et le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA). La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, lors de sa réunion du 14 mars 2011, a émis un avis favorable au projet de convention annuelle d'exécution 2011, d'un montant total de 280.000 €, jointe au rapport.

Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), association de droit local reconnue d'utilité publique depuis 1993 et dont notre collectivité est membre de droit depuis 1982, assure un rôle de gestion patrimoniale des milieux naturels. Ce partenariat est régi par une convention cadre triennale 2010/2012 signée le 3 août 2010.

Les sites protégés en 2010 par le CSA dans le Haut-Rhin avec l'aide du Département représentent 652,79 ha qui se décomposent de la manière suivante :

- propriétés du CSA : 178,80 ha
- copropriété Département/CSA : 38,78 ha
- propriétés du Département : 130,58 ha
- locations communales ou privées : 304,63 ha.

La demande d'aide du CSA pour 2011 s'élève à 280.000 € comme en 2010. Les propositions d'actions détaillées sont présentées en annexe.

En application du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif aux associations bénéficiant de subventions supérieures, égales ou proches de 23.000 €, vous trouverez ci-joint la convention annuelle d'application pour l'année 2011, ainsi que les annexes y afférentes.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a donné un avis favorable à la poursuite du partenariat avec le CSA lors de sa réunion du 14 mars 2011.

Les crédits correspondants ont été inscrits lors du BP 2011 (CG-2010-4-6-4) et délégation a été donnée à la Commission Permanente pour valider la convention correspondante.

En conclusion, je vous propose :

- d'approuver la convention annuelle 2011 pour un montant total maximum de 280.000 € avec le CSA et de m'autoriser à la signer,
- de prélever la dépense correspondante :
  - pour 25.000 € en investissement sur le Programme C233 au chapitre 204 – nature 2042 – fonction 738,
  - pour 255.000 € en fonctionnement sur le Programme C733 au chapitre 65 – nature 6574 – fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Charles BUTTNER".

Charles BUTTNER

## CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

### PROGRAMME D'ACTIONS 2011

<b>Actions déjà soutenues par l'assemblée départementale</b>	<b>2010 notifiés</b>	<b>prévisionnel 2011</b>
<b>1. Programme d'action</b>		
<b>1.1. Travaux de renaturation</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
1.2. Travaux de gestion courante	48 050,00 €	50 200,00 €
1.3. Elaboration de 3 plans de gestion	19 050,00 €	19 400,00 €
1.4. Suivi scientifique	18 000,00 €	18 300,00 €
<b>total 1.2 - 1.3 - 1.4</b>	<b>85 100,00 €</b>	<b>87 900,00 €</b>
<b>total de l'aide au programme d'action</b>	<b>110 100,00 €</b>	<b>112 900,00 €</b>
<b>2. Aide au fonctionnement</b>		
2.1. Postes techniciens & secrétaires CSA	143 900,00 €	140 700,00 €
2.2. Location des terrains	17 500,00 €	17 800,00 €
<b>total 2.1 - 2.2</b>	<b>161 400,00 €</b>	<b>158 500,00 €</b>
2.3. Prise en charge d'un complément au poste bénéficiant d'un financement de l'état (ex-FONJEP)	8 500,00 €	8 600,00 €
<b>total de l'aide au fonctionnement</b>	<b>169 900,00 €</b>	<b>167 100,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>280 000,00 €</b>	<b>280 000,00 €</b>



**CONVENTION ANNUELLE D'EXECUTION  
POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE  
2011  
EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS**

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

Vu la Convention triennale entre le Département du Haut Rhin et le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) pour la période 2010 à 2012,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin,

Vu l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 14 mars 2011,

Vu la demande de subvention au titre de l'exercice 2011,

**ENTRE**

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service Environnement et Agriculture) sis 100 avenue d'Alsace BP 20351 Colmar cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente du 15 avril 2011,

ci-après désigné "Le Département" d'une part,

**ET**

Le Conservatoire des Sites Alsaciens, association créée en 1976 et ayant son siège et sa direction à l'Ecomusée de Haute Alsace – Maison des espaces naturels 68190 UNGERSHEIM représentée par Monsieur Théo TRAUTMANN, Président, statutairement habilité, d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

## **Préambule**

Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), Association de droit local dont la mission est reconnue d'utilité publique, a pour objet la protection par la maîtrise foncière (acquisition, location et conventions diverses), l'entretien et la renaturation des espaces naturels remarquables, des paysages et des sites d'intérêt historique, géologique en Alsace.

Dans le cadre du partenariat développé entre les deux parties et concrétisé par la convention pluriannuelle pour la période de 2010 à 2012, une demande de soutien financier pour le fonctionnement de l'association et pour les actions de gestion courante sur les espaces naturels remarquables du Haut-Rhin, a été transmise par le CSA fin 2010.

## **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités et les montants du soutien financier du Département accordé au CSA, conformément à la délibération du Conseil Général du 8 décembre 2010. Cette convention annuelle est prise en exécution de la convention pluriannuelle en vigueur pour la période de 2010 à 2012.

## **Article 2 : Définition du programme d'actions relatives à l'aide aux travaux de gestion et au suivi scientifique des espaces naturels protégés par le CSA**

Le CSA se propose de réaliser au titre de l'année 2011 un programme détaillé d'interventions, approuvé par le Département et figurant en annexe 1 de la présente convention, pour un montant total d'aide s'élevant à 280 000 € et se décomposant comme suit :

### **Aide à l'Investissement**

- **25 000 €** pour les travaux de renaturation comprenant la requalification écologique ainsi que la mise en place ou l'amélioration de la signalétique et des équipements d'accueil et de canalisation du public.

### **Aide au Fonctionnement**

- **255 000 €** répartis comme suit :
  1. 50 200 € pour les travaux de gestion courante des milieux naturels protégés par le CSA dans le Haut-Rhin, tels que l'entretien du patrimoine arboré et des formations herbacées (landes, prairies sèches ou humides, roselières...),
  2. 19 400 € pour l'élaboration de trois plans de gestion selon une programmation pluriannuelle basée sur un état récapitulatif d'ensemble des documents déjà réalisés. Les sites proposés par le CSA dont l'étude est retenue pour 2011 sont répertoriés en annexe 2 de la présente convention. Ces documents comporteront pour chaque site concerné, une présentation générale et une fiche de synthèse décrivant les éléments caractéristiques et les orientations de gestion, ainsi qu'une cartographie des formations végétales et du zonage des modalités de gestion sous une forme standardisée et informatisée,

3. 18 300 € pour le suivi scientifique des sites dont la liste figure en annexe 2 conformément aux propositions du CSA qui s'engage à produire des fiches de synthèse standardisées de l'état actuel du patrimoine naturel de ces sites sur la base du suivi d'indicateurs spécifiques déterminés au préalable pour chaque site (espèces, groupements végétaux, éléments de fonctionnalité...),
4. 140 700 € pour les postes de deux techniciens et d'une secrétaire,
5. 17 800 € pour la location de terrains,
6. 8 600 € pour la prise en charge d'un complément au poste bénéficiant d'un financement de l'Etat (F.O.N.J.E.P.).

### **Article 3 : Modalités de versement des subventions et justificatifs des dépenses**

Les subventions seront versées selon les modalités suivantes :

#### **Subvention d'Investissement (25 000 €)**

- Versement unique à la fin de réalisation de l'opération s'effectuera sur présentation des factures acquittées correspondantes.

Ces documents devront être adressés au Département pour le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard de l'année en cours.

Le versement sera effectué par prélèvement sur l'imputation 204/2042/738 du budget départemental et viré au compte de l'association.

#### **Subvention de fonctionnement hors poste F.O.N.J.E.P et location de terrains (228 600 €)**

- 50 % après signature de la convention annuelle,
- le solde sur production des pièces justificatives à savoir :
  - pour les points 1, 2 et 3 de l'article 2 : plans de gestion approuvés par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration du CSA ainsi que les rapports de suivi scientifique des sites, justificatifs des travaux, tableau de synthèse des opérations engagées, montants affectés,
  - pour le point 4 de l'article 2 : le bilan financier de l'année précédente.

Ces documents devront être adressés au Département pour le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard de l'année en cours.

#### **Subvention de fonctionnement poste F.O.N.J.E.P et location de terrains (26 400 €)**

La subvention relative au complément du « poste FONJEP », attaché au CSA, ainsi que celle relative aux frais de location des terrains (points 5 e 6 de l'article 2) feront l'objet d'un versement unique après signature de la convention annuelle.

Les versements en fonctionnement seront effectués par prélèvement sur l'imputation 65/6574/738 du budget départemental et virés au compte de l'association.

**Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions au titre de l'exercice 2011. La durée de validité des subventions est d'un an pour les subventions de fonctionnement et de 3 ans pour la subvention d'investissement.

**Article 5 :** Les cosignataires se réfèrent, pour toutes les autres dispositions contractuelles et obligations respectives des parties, à la convention triennale visée dans la présente.

Fait en deux exemplaires

A ..... , le .....

Le Président du CSA

Le Président du Conseil Général

## ANNEXE A

Communes	Canton	Lieu dit	Surface en ares	Type de maîtrise horizontale	Interventions		Rôle interne*Technicien (hautes)	Interventions verticales		Rôle interne*Technicien (hautes)		
					« Volontaire Réducteur »	18,34	Propriété CSA	A.D.E.I.S. Prévalente	Lycée	Équipement	Estimation des besoins	Bénéfice
BERENTZWILLER		Allkirch			Maitrise foncière		Plan de travail					
					Plan de travail		Des opportunités sont possibles sur ce secteur					
					Trait des arbres fruitiers							
					Racine de fruits							
					Fouille d'entretien des la prairie							
					Restauration							
					Suivi - Suivi scientifique							
					Suivi des travaux							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail							
					Recoupe de troncs							
					Fouille des arbres fruitiers							
					Restauration, planification autres fruitiers							
					Suivi des travaux							
					surveillance							
					Ville naturelle							
					Surveillance							
					Realisation du Plan de gestion ?							
					Das opportunitées sont possibles sur ce secteur							
					Plan de travail</							

Communes	Canton	Localité	Superficie en ares	Type de matrice foncière	Interventions														
					Liste non exhaustive à compléter		A.D.E.I.S.	Prestataire	Licéale	Entreprises	Estimation des coûts (en Euro)	Stéphane	Technicien	A.D.E.I.S.	Prestataire	Lycée	Entreprises	Estimation des coûts (en Euro)	Réf(s) internes
Dietwiller	Dannemarie	Chavannes/ Etang	684,192	Propriété C.G. 68 Propriété C.S.A. Location C.S.A.	Maitrise foncière	Pien de travail	Selon les opportunités, les opérations de maitrise foncière engagées depuis des années en partenariat avec le C.G. et/ou peuvent se poursuivre. Notamment que la pression migratoire est très forte.	Oui											Cernay
Sierentz	Dannemarie	Chavannes/ Etang	1900,00	Location privée	Maitrise foncière	Fauche et des pratiques mesquines et évacuation de la matière organique pourrie. Notamment que la pression migratoire est très forte.	Oui												Cernay
		Plan de gestion 2008				Coûts effectifs de l'opus, notamment Réduire pression agricole													
		* Ile du Rhin *				Arrachage et fauchage des plantes étrangères													
		Plan de gestion				Travaux de renaturisation : Renaturalisation de l'île et rénovation de meilleurs prairiaux													
		Plan de gestion 2008				Examen en collaboration avec EDF													
		* Port Ecoparc *	100,98	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Plaine de travail													
		Plan de W	685,00	Propriété CSA	Maitrise foncière	Fauche et entretien des chalets													
		Plan de gestion				Entretien de la mare d'origine													
		* Étang du Pré Favé *	40,68	Propriété CSA	Maitrise foncière	Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de gestion				Surveillance													
		* Riedlinger *	399,89	Copropriété CG 68	Maitrise foncière	Surveillance													
		Plan de gestion				Véhétalisation													
		Plan de gestion				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de gestion				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Fauche d'entretien													
		Plan de gestion				Faculté d'entretien													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de gestion				Surveillance													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de gestion				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de gestion				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de gestion				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de gestion				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de gestion				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de gestion				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de gestion				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de gestion				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de gestion				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de gestion				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de gestion				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de gestion				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de gestion				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance													
		Plan de W				Véhétalisation													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Pas d'extension de site possible													
		Plan de W				Redéfinition du Plan de gestion													
		Plan de W				Travaux d'entretien courant													
		Plan de W				Renaturalisation													
		Plan de W				Surveillance	</												







Assouplissement d'actions d'aménagement  
et/ou d'exploitation  
de l'espace naturel

Intervention\*  
Particularités CGA / CGS

Présumé 2011  
Intervention\*  
Rég. R.N. Rég. Intér.

Communes  
Cant.

Interventions extérieures

Interventions extérieures

\* Dern. Géographie

Intervention\*

Interventions extérieures

74.25

Intervention\*

Interventions extérieures

LIGSDORF

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

« Röthheim Dorf »  
\* Röthheim Dorf »

Intervention\*

Interventions extérieures

59.42

Intervention\*

Interventions extérieures

LIGSDORF

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

Copropriété CG 68

Intervention\*

Interventions extérieures

LIGSDORF

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Röthheim Scheuerlin »

Intervention\*

Interventions extérieures

20.00

Intervention\*

Interventions extérieures

LIGSDORF

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Röthheim Scheuerlin »

Intervention\*

Interventions extérieures

39.14

Intervention\*

Interventions extérieures

LUEMSCHWILLER

Intervention\*

Interventions extérieures

Attkirch

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Lutzelmatzen »

Intervention\*

Interventions extérieures

LUCELLE / KIFFIS

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Lutzelmatzen »

Intervention\*

Interventions extérieures

LUTTER

Intervention\*

Interventions extérieures

Ferrette

Intervention\*

Interventions extérieures

Plan de gestion

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Basenweg »

Intervention\*

Interventions extérieures

MAGSTATT / BAS

Intervention\*

Interventions extérieures

Sterentz

Intervention\*

Interventions extérieures

MAGSTATT / HAUT

Intervention\*

Interventions extérieures

Sierentz

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Wörmspel »

Intervention\*

Interventions extérieures

263.20

Intervention\*

Interventions extérieures

Munster

Intervention\*

Interventions extérieures

Location privée

Intervention\*

Interventions extérieures

\* Hühnenwalle »

Intervention\*

Interventions extérieures

84.24

Intervention\*

Interventions extérieures

METZERAL

Intervention\*

Interventions extérieures

Location privée

Intervention\*

Interventions extérieures

Commune	Canton	Lieu	Surface en ha	Type de malice foncière	Interventions	Interventions antérieures	Règle interne
					Hôte non extérieur à la propriété	Présidente Agrofore	A.D.E.S. Présidente Agrofore
MICHELE	Hirsi	Plan de gestion		Suivi - Suivi Surveillance Vente naturelle	Realisation du Plan de gestion	Estimation des coûts (en euros)	Bénéfice (meilleur)
		" Au Champ "	229,83	Propriété CSA 68 Location communale Propriété CSA	Malice foncière Pas d'extension de site possible		A.D.E.S. Présidente Agrofore
MONTREUX-VIEUX	Dannemarie	Plan de gestion		Plan de W. Tavaux d'entretien courant du site Réhabilitation Surveillance Vente naturelle	Realisation du Plan de gestion	Estimation des coûts (en euros)	Bénéfice (meilleur)

















Commune	Surface	Terrain	Superficie en ans	Type de matière foncière	Interventions			Interventions extérieurs			Régie interne			
					A.D.E.I.S.	Pratique	Livré	Entreprise	Estimation des coûts (en Euro)	Bénéfice	Tachinien (Nettoyer)	Préstatuaire	Lycée agricole	
tous les sites				Régie interne (carburants véhicules, machines, entretien matériel de gestion, assurance, amortissement, fournitures, petit équipement...)					1 200,00					
<b>Actions de protection et de mise en valeur IMF,</b> <b>Gestion Savi scientifique, réalisées en</b> <b>défaveur des sites déjà gérés par le C.S.A.</b>														
<b>TOTAUX GENERAUX</b>					63279,35				3108		25 000,00			

Actions de protection et de mise en valeur IMF,  
Gestion Savi scientifique, réalisées en  
désavantage des sites déjà gérés par le C.S.A.



**Programme de réalisation des plans de gestion et du suivi scientifique pour les sites gérés par le Conservatoire des Sites Alsaciens dans le Haut-Rhin au titre de l'année 2011, avec le soutien du Conseil général du Haut-Rhin**

Rappel : Une unité fonctionnelle de gestion (UFG) regroupe les sites proches gérés par le CSA dans une même région naturelle. Il s'agit de l'unité d'élaboration des plans de gestion.

Remarque : les échanges en cours avec les services de l'AERM visent à mettre en place un partenariat destiné à soutenir les actions menées sur les zones humides du CSA parmi lesquelles figurent les actions scientifiques.

**1. Élaboration de trois plans de gestion au titre de l'année 2011 avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin.**

(\*) Zones Humides : sites situés dans un périmètre et/ou à caractéristiques pouvant faire l'objet d'un soutien de l'AERM

PG	Unité Fonctionnelle de Gestion	Sites	Superficie (ares)	Validité du plan de gestion	Partenaires (*)
2011	Etang du Pré Favé à CHAVANNES-SUR-L'ETANG (68)	6806505 Etang du Pré Favé: 40,66 ares	40,66	/	Conseil général du Haut-Rhin AERM Zones Humides
2011	Sites d'HIRTZBACH (68)	6813904 Muscheck HIRTZBACH : 0,61 ha 6813901 Bande AF HIRTZBACH : 7,79 ha 6813905 Stockacker HIRTZBACH : 0,27 ha 6813903 Federspiel HIRTZBACH : 4,00 ha 6813902 Illmatten HIRTZBACH : 4,96 ha	1764,00	/	Conseil général du Haut-Rhin AERM Zones Humides
2011	Sites à MAGSTATT-LE-HAUT (68)	6819801 Huehnermattle MAGSTATT-LE-HAUT : 54,6 ares 6819802 Ritty MAGSTATT-LE-HAUT : 9,64 ares 6819803 Neue Matt MAGSTATT-LE-HAUT : 51,11 ares	115,35	/	Conseil général du Haut-Rhin AERM Zones Humides

**2. Suivi scientifique et veille naturaliste de sites gérés par le CSA au titre de l'année 2011, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin.**

Les sites gérés par le Conservatoire des sites Alsaciens avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin ont été répartis sur trois secteurs d'étude (A, B et C). Le suivi scientifique est réalisé chaque année sur l'ensemble des sites d'un secteur d'étude et couvre ainsi l'ensemble des sites sur un pas de temps de trois ans.

En 2011, le suivi scientifique concerne le secteur B.

Basé sur le suivi d'indicateurs spécifiques déterminés pour chaque site : espèces indicatrices, groupements végétaux, éléments de fonctionnalité ... le suivi scientifique permet :

- de mettre en œuvre des actions de suivi des milieux ou des espèces programmées dans les plans de gestion ;
- un retour d'information sur l'état écologique des sites au cours de la vie des plans de gestion ;
- de proposer des opérations de gestion complémentaires au plan de gestion en fonction de nouveau enjeux identifiés.

Pour chaque indicateur une évaluation sera réalisée sur la base du suivi scientifique réalisé sur les mêmes sites en 2008 en tenant compte de l'évolution de la méthode. Des indicateurs supplémentaires pourront être proposés. Pour chaque site, une fiche de suivi synthétique sera restituée comportant les indicateurs et leur évaluation, des photographies illustratives et si nécessaire des cartographies.

La veille naturaliste sur les sites vise à récolter des observations pour l'ensemble des espèces faunistiques et floristiques. Ces observations permettent de suivre la biodiversité des sites et de compléter les inventaires. Une partie des observations sont réalisées lors des passages sur les sites pour le suivi scientifique, une autre partie des observations sont récoltées par les observateurs bénévoles, les organismes partenaires et l'équipe permanente.

UNITES FONCTIONNELLES DE VALIDITE DU PLAN DE GESTION (UFG)	CODE SITE CSA	NOM SITE CSA	COMMUNES	SUPERFICIE (ares)	Zones humides
Weiher à BALSCHWILLER	6801801	Weiher	BALSCHWILLER	286,76	ZH
Verger de BERENTZWILLER	6802701	Vordere Rebäcker	BERENTZWILLER	16,34	/
Biberbach à BURNHAUPT-LE-HAUT	6806001	Bieberbach	BURNHAUPT-LE-HAUT	736,51	ZH
Prairies à CHAVANNES SUR L'ETANG et MONTREUX-LE-VIEUX	1998-2003	6806503	Pont Escarset	CHAVANNES SUR L'ETANG	ZH
		6806502	Riedinger	CHAVANNES SUR L'ETANG	
		6821501	Au Champ	MONTREUX-VIEUX	
		6821502	Les Norates	MONTREUX-VIEUX	
Etang du milieu à CHAVANNES SUR L'ETANG	6806504	Etang du milieu	CHAVANNES SUR L'ETANG	664,69	ZH
Ile de la Largue à DANNEMARIE	6806801	Ile de la Largue	DANNEMARIE	225,65	ZH
Bruebacherbaechlein à DIETWILLER	6807201	Bruebachmatten	DIETWILLER	193,3	ZH
Horst Mulhousien à FLAXLANDEN, ILLFURTH	2003-2009 pour partie	6809301	Auf den Jungen Hart	FLAXLANDEN	/
		6819101	Steinacker	LUEMSCHWILLER	
		6815201	Bluttenberg	ILLFURTH	
Vallée du Hunsbach à FRANKEN et SCHWOBEN		6809601	Brunnstubenmatten	FRANKEN	ZH
		6830301	Dimpfel	SCHWOBEN	
Wustenhag à GUEWENHEIM	6811501	Mittlere Grüth	GUEWENHEIM	465,37	ZH
Sites de JETTINGEN, KOETZINGUE, STETTEN, WAHLBACH, MAGSTATT-LE-BAS, UFFHEIM		6812701	Schulgaesslé	HEIDWILLER	ZH
		6834101	Neubrunnen	UFFHEIM	
		6815801	Lochfeld	JETTINGEN	
		6817001	Lerchenberg	KOETZINGUE	
		6819701	Reben	MAGSTATT-LE-BAS	
		6832702	Aeussere Riedmatten	STETTEN	
		6832701	Tafeleiche	STETTEN	
		6835301	Hinten den Reben	WAHLBACH	
Landskronberg à LEYmen	6818201	Landskronberg	LEYMEN	27,51	/
Sites du canton de Ferrette, LIGSDORF, WINKEL, OBERLARG et SONDERSDORF	2004-2010	6818604	Ritti beim Doris	LIGSDORF	/
		6818601	Dem Georg Boden	LIGSDORF	

UNITES FONCTIONNELLES DE VALIDITE DU PLAN DE GESTION (UFG)	CODE SITE CSA	NOM SITE CSA	COMMUNES	SUPERFICIE (ares)	Zones humides	
		6818603	Beim Scheuerlin	LIGSDORF	20	
		6824301	Tyeutschi	OBERLARG	80	
		6831201	Birgmatten	SONDERSDORF	69,38	
		6831202	Muehlengrund	SONDERSDORF	177,8	
		6837306	Stockenten	WINKEL	267,09	
		6837305	Hinterm Holz	WINKEL	47,36	
		6837304	Medsche	WINKEL	362	
		6837303	Reben	WINKEL	847,36	
		6837302	Weihermatten	WINKEL	264,15	
		6837301	Bahholtz	WINKEL	121,5	
Lucelle - Kiffis	2008-2014	6816501	Moulin neuf/Luetzelmatten	KIFFIS	675,77	ZH
Ziehlacker à MICHELBACH-LE-BAS		6820701	Ziehlacker	MICHELBACH-LE-BAS	19,65	ZH
Sites de SCHWEIGHOUSE-THANN	2005-2011	6830202	Haegele	SCHWEIGHOUSE-THANN	129,24	ZH
		6830201	Obere breitwasen	SCHWEIGHOUSE-THANN	2472,2	
Obere Matten à SEPPOIS-LE-BAS	2000-2005	6830501	Obere Matten	SEPPOIS-LE-BAS	207,74	ZH
Largue/Morenbismatten à SEPPOIS-LE-HAUT		6830601	La Largue/Morenbismatten	SEPPOIS-LE-HAUT	54,49	ZH
G'Fell à STEINBRUNN-LE-HAUT	2006-2012	6832401	G'Fell	STEINBRUNN-LE-HAUT	219,52	ZH
Buchholtz à WERENTZHOUSE		6836301	Buchholtz	WERENTZHOUSE	47,8	ZH
Sites de BIEDERTHAL et WOLSCHWILLER	2007-2013 pour partie	6803501	Obermatt	BIEDERTHAL et WOLSCHWILLER	40,42	/
		6819401	Aeussere Krautlaender	LUTTER	4,16	
		6838002	Bergmatten	WOLSCHWILLER	142,69	
		6838001	Raemel	WOLSCHWILLER	472	
		6838004	Ruetlischt	WOLSCHWILLER	270	

NB : Si besoin, le programme annuel des investigations sur sites pourra être modifié à la marge et en accord avec le Département du Haut-Rhin, afin de permettre d'intervenir sur certains sites qui le nécessiteraient.

Contact CSA pour le suivi scientifique et la veille naturaliste des sites :

Gaëlle GRANDET, Responsable du pôle scientifique

Conservatoire des Sites Alsaciens

Maison des Espaces Naturels – Ecomusée

68190 UNGERSHEIM

03 89 83 34 20 / Fax : 03 89 83 34 21

[gaelle.grandet@conservatoire-sites-alsaciens.eu](mailto:gaelle.grandet@conservatoire-sites-alsaciens.eu)

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 15 AVRIL 2011

**Espaces naturels sensibles (F)**  
**PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ENS03540	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - élaboration de plans de gestion	19 400,00
ENS03542	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - postes technicien + secrétaire	140 700,00
ENS03544	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - poste FONJEP	8 600,00
ENS03543	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - location de terrains	17 800,00
ENS03539	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - travaux de gestion courante	50 200,00
ENS03541	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - suivi scientifique	18 300,00
		Total 255 000,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 15 AVRIL 2011

**Espaces naturels sensibles  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ENS03538	<b>CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS</b> Conservatoire des sites alsaciens - investissement	0,00		25 000,00
Total				25 000,00